LE LOUISIANAIS.
PUBLIE PAR J. GENTIL.
PARAIT LE SAMEDI.
—:o:—
Prix de l'abonnement, pour un an, $5.
CONVENT, P. O.—ST. JACQUES, GENTILLY,—LOUISIANE.
SAMEDI 19 JUIN 1875.

Le Louisianais.

U. L.S.U. Library Baton Rouge La.

JOURNAL DES PAROISSES ST. JACQUES ET ASCENSION, LE.

PRIX DES ANNONCES:
Par carré de dix ligne, ou moins, pour la première insertion . . $1.50.
Par carré de chaque publication subséquente . . . . 75.
Les communiqués de nature personnelle et les avis à l'année se régleront de gré à gré avec l'Editeur.
La liberté finit où commence la licence.
VOL. 10................NO. 33.

J. GENTIL, RÉDACTEUR.

—M. Just Comes, de Donaldsonville, est l'agent autorisé du LOUISIANAIS pour toute les paroisses de l'Etat. Il a plein pouvoir pour abonner, traiter des *avis* et des *annonces*, et collecter.

—*M. Morris Feitel est l'agent du* Louisianais *pour le district de la Vacherie.*

LE JUGE.

—:o:—

Il existe dans chaque pays, à toutes les latitudes, parmi toutes les nations, un homme revêtu d'un caractère presque sacré; un de ces hommes qui dépassent la foule de toute la hauteur du buste, dont la parole est grave et le front austère, dont les cheveux blanchis témoignent le combat, l'expérience et le savoir; un de ces hommes qui marchent en avant des rois et des puissances de la terre comme un législateur inspiré de Dieu, dont la conscience n'a jamais tremblé sous l'influence du mal et l'appel des voluptés honteuses, pour qui la vie est une tâche, le travail un devoir, la foi une religion; un de ces hommes qui consentiraient vingt fois à la mort, au martyre et à la honte imméritée plutôt que de transiger, même en pensée, avec les commandements impérieux de la morale et de la justice; un de ces hommes impitoyables à eux-mêmes, équitables pour les autres, anxieux de bien et de vérité, défenseurs jurés des droits sociaux et des libertés humaines; un de ces hommes plus glorieux sous leur hermine que les empereurs sous leur pourpre, plus grands dans leur chaise curule qu'un Tibère entouré d'adulateurs et d'esclaves, plus illustres dans la postérité que le plus illustre des conquérants du monde.

Cet homme, c'est le *juge*.

Sa mission est d'autant plus noble que sa responsabilité est plus haute. Il tient dans sa main l'honneur, la liberté et la fortune de ses semblables. D'un mot, il peut affranchir; d'un geste, il peut condamner; d'un regard, il peut sauver. Il est la base, comme la pierre d'assise de l'ordre social; et les vieillards, les femmes et les enfants vivent à son ombre et sous sa protection. Il est le côté le plus éclairé de la loi, et, comme la loi, il doit être inviolable. Les passions et les fureurs, les tempêtes et les orages doivent passer sur la tête de cet homme sans l'ébranler. Pareil au sage d'Horace, le monde peut crouler à ses pieds, le soleil peut voiler sa face, le mensonge peut devenir la vérité, sans que son cœur ait des défaillances, sans que sa vertu connaisse les doutes et les blasphèmes, sans qu'il fléchisse sous le poids des misères et des infirmités d'ici-bas. Certes, l'ostracisme d'Aristide l'attend; mais il emportera dans l'exil ce que tous les rois de la terre ne peuvent anéantir: la sérénité de l'âme, la conscience du devoir, le culte du beau, l'amour du vrai, la foi des sages, la religion de la justice. Il sera la protestation éclatante de la victime contre le bourreau, et ses funérailles seront celles de l'honnête homme.

Le juge n'est pas seulement le défenseur de la veuve, de l'orphelin et du misérable; il n'est pas seulement l'interprète d'une loi de vie ou de mort, de châtiment ou de rédemption; il est encore le premier défenseur des libertés et des droits d'une patrie. N'a-t-il pas sa place au parlement? N'est-il point, dans une république, le contrôle obligé du pouvoir qui fait la loi et du pouvoir qui l'exécute? C'est ainsi, tout au moins, que l'ont compris les pères de l'Amérique. Or, nous le demandons: Est-il puissance supérieure à celle-là? Où peut on trouver une preuve plus convaincante de la responsabilité humaine et sociale? Qui oserait, en face de la Judicature, nier le progrès, la perfectibilité des peuples et la marche incessante de la Civilisation? Les Nations vivent de liberté, mais elles vivent d'ordre. Le juge est l'expression de cette liberté et de cet ordre. Les Juifs l'avaient compris. Sortant des mains de Moïse et de Josué, ils avaient adopté la Judicature comme forme politique. Seules, l'intrigue et l'ambition ont pu créer Saül. Tous les peuples de l'Antiquité voyaient dans le juge un être revêtu du caractère sacerdotal, un prêtre, un demi-Dieu. Les barbares eux-mêmes le vénéraient à l'égal de la divinité, car ils comprenaient instinctivement sa mission de civilisateur. Chacun de nous connait l'histoire du juge persan. Il avait prévariqué. Le roi des Perses le fit écorcher vif. Sa peau fut tannée et clouée sur le siége de son successeur, pour servir de leçon aux générations futures. Rome tomba par la corruption des juges et la vénalité des fonctionnaires de la République.

L'histoire ne nous montre-t-elle pas, debout, sur leur piédestal de marbre, avec l'auréole au front, ceux qui n'ont pas prévariqué, ceux dont l'existence fut tissée de fermeté et d'honneur, les sages gardiens des intérêts populaires, les vrais avocats de la justice souveraine, un Suger, un L'Hopital, un Harley, un Daguesseau? Ce serait déshonorer de tels hommes que de dresser leur marbres dans les galeries royales, fussent les rois puissants comme Charlemagne ou Charles-Quint.

Heureuses donc les nations qui possèdent de semblables Juges, car elles croient encore, car la loi n'est point pour elles une lettre morte, car les enfants apprendront le respect et la vénération, car l'œil de Dieu ne s'est point détourné d'elles! Heureux les Empires, heureuses les Républiques où la morale et la justice ont un sanctuaire où retentit, par la bouche du citoyen incorruptible, la parole suprême, l'arrêt mérité! Mais malheur, malheur aux peuples qui transforment leurs *chicanous en jugeailleurs!*

Nous lisons dans le *Messager Franco-Américain:*

"On avait fait une ovation à M. Carl Schurz avant son départ d'Amérique; on vient de lui en faire une bien plus éclatante encore à Berlin. M. Schurz est, à sa manière, une espèce de héros des deux mondes, et il est difficile d'imaginer une carrière plus brillante, plus romanesque même que la sienne sous certains rapports. Ce qui le caractérise, c'est une prodigieuse facilité de perception et d'improvisation, qui lui a permis d'apprendre promptement tout ce qu'il s'est donné la peine d'étudier, et de devenir un remarquable orateur, non seulement dans sa langue maternelle, mais encore en anglais, ce qui arrive bien rarement à un étranger. Ce n'est pas uniquement dans l'éloquence qu'il s'est fait un nom. Il a joué un rôle dans la diplomatie; il a même cueilli des lauriers sur les champs de bataille. Tant qu'il a mis ces rares facultés au service de la cause populaire et du progrès, il a mérité l'estime et l'affection de la démocratie dans les deux mondes. Quand il aspirait dans sa première jeunesse le souffle venu de France, quand il s'insurgeait contre la tyrannie prussienne et méritait une condamnation à mort, quand il exposait sa tête pour aller délivrer Kinkel, il excitait un véritable enthousiasme parmi tous les amis de la liberté. En Amérique, pendant la guerre de la Sécession, il servait encore la cause républicaine, quoique les titres et les honneurs aient un peu commencé à ternir l'auréole d'héroïsme qui le couronnait au début de sa vie politique.

Aujourd'hui, l'auréole a disparu. M. Schurz voit les choses du côté positif et solide. Il n'est plus un héros, il est un homme d'Etat. Il hausse les épaules en pensant à ses escapades de jeunesse. Il comprend, il approuve, il admire les institutions contre lesquelles il jouait sa tête à vingt ans. Il va s'incliner devant le gouvernement qui le faisait autrefois condamner à mort; il salue l'empereur que l'Allemagne s'est donné; il félicite ses compatriotes d'être parvenus à l'unité dans la servitude et d'avoir enlevé deux provinces à la France pour leur faire partager les douceurs de ce régime paternel. Tel est le personnage que l'on fête à Berlin comme le lion du jour. Il nous rappelle un autre homme de 1848, qui a combattu, comme Carl Schurz, les tyrans de son pays, qui a succombé dans la lutte comme Carl Schurz, qui s'est enfui à l'étranger comme Carl Schurz, mais qui ne retourne pas, comme Carl Schurz, faire amende honorable devant les oppresseurs auxquels il avait juré une haine éternelle. Cet homme, c'est Kossuth. Si le patriote hongrois avait voulu rentrer à Pesth ou à Vienne, on l'aurait aussi accueilli à bras ouverts, on l'aurait accablé de caresse et de faveurs; mais il a mieux aimé vivre loin du pays qu'il n'avait pu délivrer. La pauvreté et le travail obscur dans l'exil lui semblent plus dignes de lui-même que la richesse et les honneurs sous une dynastie abhorrée. Quelle pitié il doit inspirer aux admirateurs de M. Carl Schurz!"

NOUVELLES.

..:o:..

VIEUX MONDE.—La France est parfaitement calme, et les intrigues bonapartistes agitent à peine quelques points de sa surface; mais comme Mac-Mahon vient de passer 35,000 hommes de troupes à Longchamps, la presse prussienne criera probablement à la provocation. L'Assemblée, elle, travaille plus ou moins. Le projet de loi de Dufaure sur la presse lève l'état de siége, punit d'emprisonnement et d'amende les attaques contre la forme du gouvernement et le président, poursuit les inventeurs de fausses nouvelles et les diseurs de riens, mais se tait sur le compte des chicanous.—L'Angleterre est menacée d'une petite crise ministérielle.—Les officiers de l'escadre des Etats-Unis, dans la Baltique, ont été cordialement reçus à Berlin par le prince impérial, les chefs de l'amirauté et les Berlinoises. Les résidents américains doivent chopiner en leur honneur. Quant à Carl Schurz, c'est en octobre qu'il part pour l'Amérique, par la voie d'Angleterre, après avoir reçu la bénédiction de son empereur. La Chambre Haute de la diète prussienne a définitivement voté la loi qui retire le traitement de l'Etat au clergé catholique romain.—Le roi de Grèce veut donner sa démission. Il dit que ses sujets sentent trop l'huile.

NOUVEAU MONDE.—Grant est à Long Branch, tout heureux de voir que son ami Wendell Philipps ne recule pas devant le *troisième terme* et le préfère à Blaine, à Morton et même à Butler. Mais le *troisième terme* est enterré. La Convention nominante, malgré les servilités du Sud, n'honorera pas le général Grant de son choix. Mais qui donc alors? Les candidats ne manqueront pas. L'un d'eux, le vice-président Wilson, en compagnie de Blaine et autres, a failli être tué dans un accident de chemin de fer. Wilson en a été quitte pour de légères contusions.—Les démocrates, eux, ne semblent point pressés de conventionner et de faire des choix. Ils ont le temps et ne veulent pas précipiter leur action. Au reste, le monde politique est calme. Seuls, les francs-maçons et les catholiques donnent signe de vie. A Richemond, les Templiers paradent; à Washington, les évêques consacrent la nouvelle église de St. Dominique; ailleurs, à Annapolis, les citoyens lynchent le nègre Simms, un violeur; à Clearfield, on condamne des grévistes; à Omaha, les sauterelles passent par essaims innombrables et se dirigent vers le Nord; dans le Maine et le New-Hampshire, il gèle encore, et la dernière gelée a fort maltraité le New-Jersey.—Batailles de maraudeurs à la frontière mexicaine. Cartina s'y trouve.—La nouvelle de l'acquittement du fameux *boss* Tweed a créé une profonde sensation à New-York. Acquitté comme criminel, il serait encore l'objet de poursuites civiles, et il n'échapperait à la prison préventive que par une caution de $3,000,000.—Un tourbillon a passé sur Quincey, Kentucky, et renversé nombre de maisons.

LOUISIANE.—Les nouvelles de tous les côtés sont unanimes sur la beauté et la splendide apparence des récoltes. En certains cantons seulement, on demande de la pluie. Quant à la Nouvelle-Orléans, ville de plus triste en plus triste, elle n'a pas un mot à changer à sa chronique habituelle de vols, de coups, de meurtres, de suicides et de misères. Son policier-chef, Loan, fait cependant preuve d'une rare énergie et de beaucoup de bonne volonté. Il a fermé les maisons de jeu, il surveille les lupanars, et il ne laisse guère dormir ses agents.—Le grand juri d'Orléans a trouvé à poursuivre Charles Clinton, l'auditeur des comptes; mais les chefs d'accusation: extorsion, vénalité, chantage, détournement de fonds, &c., ne sont pas d'une nature absolument extraordinaire et grave pour les lieux et les temps. Aussi M. Clinton n'est-il tenu qu'à fournir un cautionnement de $23,500.—Le docteur P. Durel vient de mourir après une longue et douloureuse maladie. P. F. Durel était un médecin distingué et un écrivain de talent.

DERNIERES NOUVELLES.—On prétend que la Russie s'est retirée de l'alliance des trois empereurs, mais que l'Allemagne l'a remplacée par la Suède. —Don Carlos a convoqué les Juntes de Biscaye et donné à son galopin le titre de Prince des Asturies. Alphonse, lui, secoue la tête et commence à trouver qu'une couronne est lourde et fragile.—Banquets, diners et toast à Berlin, en l'honneur de l'amiral Wanden.—Le président Mac-Mahon félicite dans un ordre du jour les troupes de la revue de Longchamps.

P.S.—Bismark a renouvelé aux représentants des puissances étrangères l'assurance des dispositions pacifiques de l'Allemagne.—L'archevêque de Paris a posé la première pierre de la nouvelle église sur les buttes Montmartre, église dite du Sacré Cœur. La foule a crié: *Vive Pie IX!* Le duc de Nemours était de la bande, remarquent haineusement les feuilles républicaines.

LOCAL.

..:o:..

—Ils étaient deux, derrière la levée, et ils causaient ainsi:—"J'ai idée, vois-tu, dit l'un à l'autre, que le *Louisianais*, n'est pas autre chose qu'un gueux, et un vilain gueux. Au reste, il est Français d'origine. Qu'a-t-il besoin de nous corner constamment aux oreilles, comme si nous étions sourds, que la paroisse est endettée, ruinée et démoralisée, que nous devons plus de $30,000, que notre crédit est nul, et que notre réputation est pitoyable entre les pitoyables, enfin que nous ne pouvons nous sauver que par une grande sagesse, une prudente économie et une rigide honnêteté? Au diable ses vertus sérieuses! Belle bagatelle, en vérité, que $30,000! N'avons-nous pas du temps devant nous? Que si nous avons annuellement, depuis six ou sept années, croqué un budget de *quarante mille* malheureuses piastres, c'est que nous le pouvions et le voulions. N'étions-nous pas les maitres, *by God!* et depuis quand l'économie, la parcimonie, et la ladrerie sont-elles des vertus républicaines et démocratiques? Et qui nous prouve, après tout, que ce hâbleur de *Louisianais*, avec sa mauvaise prose, ses airs de prude et ses colères d'hypocondriaque, ne soit point la seule cause de nos misères, de nos dettes et de notre étrange réputation? En cherchant bien, mais bien, j'ai idée qu'on trouverait dans ses poches les $35,000 de notre dette actuelle. C'est un franc hypocrite, et un libre-penseur. Que si le *Louisianais* n'est pas le coupable, le coupable doit être quelqu'un, n'est-ce pas? Les contribuables de la paroisse, par exemple, seraient-ils bien tous innocents, et n'auraient-ils pas oublié de payer régulièrement et religieusement leurs taxes? Je les soupçonne fort de malhonnêteté et de mauvaise foi. Ces contribuables, vois-tu, sont de méchantes gens; et comme ils composent l'horrible classe des propriétaires-fonciers, ils ne peuvent être que foncièrement criminels. Ils le sont! Et je ne crois pas me tromper en disant que les Waguespack, les Wèbre, les Bourgeois, les Wood, les Nicolle, les Falgoust, les Pertuit, les Gauier, les Poché, les Robinson, les Esterbrook, les Choppin &c., sont les auteurs véritables de notre ruine et de notre déshonneur. Je n'en excepte pas Désiré Leblanc, de Napoléonville, et Ernest Leroy, de Donaldsonville. A. T. Rybiski lui-même est suspect. Ce sont là des gens rusés, retors, sournois, profondément dissimulés, déguisant avec un art infernal et une tartuferie sans pareille leur jeu maudit d'aventuriers, de politiciens et de radicaux. Connais-tu Joseph Gauier? Oui, dis-tu. Mais j'en doute. En tout cas, méfie-toi de lui, comme de ses frères Prosper et Jules. Joseph fait semblant de semer du riz et de le cultiver; mais je le soupçonne fort d'avoir agioté et d'agioter encore avec les finances de la paroisse. On me l'a dit à St. Jean-Baptiste. Emile Letulle et la colonie du White Hall ne valent pas mieux. Et le vieux J. K? Le vieux J. K., lui, ne tripote pas ouvertement, car il est trop madré et connait trop bien la loi; mais il a des agents subalternes qui font la rafle pour lui, son fils Louis entre autres; et le philosophe apparemment austère est tout simplement un féroce usurier. J'ose en dire autant de J. B. Ferchaud, d'Ursin Lebœuf et de cent autres. Quant au vieux Placide Hymel, avec son nom et sa figure placides, chacun sait qu'il est maçon, et je parirais ma tête qu'il a caché dans une des tombes du cimetière St. Michel les *dix mille* piastres qu'il a *gagnées* en spéculant sur les *bonds* de paroisse, émission G. E. Bovee et Jackson. C'est Aristide Gaudin, le briquetier aux longues jambes, qui a fourni les briques. Ainsi, mon cher, tu connais maintenant les auteurs de nos misères, de nos dettes et de notre ruine. N'oublie pas non plus que M. Edmond Blouin, en sa qualité de marguillier de la Corporation St. Michel et M. Bigot, président du Collége Jefferson, n'ont pas peu, eux aussi, contribué à gaspiller les finances de la paroisse et à vider le trésor public. Je suis ce que je dis, va!"

Cela est risible, n'est-ce pas? et s'il est des hommes honorables dans notre communauté, ce sont ceux dont les noms précèdent; mais ce qui ne serait pas risible mais vraiment triste, ce serait l'absolution des auteurs de notre misère, et leur glorification. Pourquoi non? A quoi bon l'inflexibilité? On n'est plus un *carpet-bagger* après cinq ou six années de résidence, et les larmes du crocodile sont des larmes sincères et désintéressées.

—La paroisse du nom de St. Jacques, en vertu d'une réforme récente et probablement utile, possède désormais dix arrondissements ou *Wards*. C'est le juri de police, bien entendu, qui a fait la réforme, ou plutôt le changement.

Les dix arrondissements sont comme suit:—Le premier commence à St.-Jean-Baptiste, rive gauche, et finit au chemin de la Grande Pointe; le second comprend la Grande Pointe; le troisième s'arrête respectueusement au Couvent; le quatrième cesse d'exister à la ligne supérieure de l'habitation Trist; le cinquième perd son nom où St. Jacques perd le sien; le sixième commence ou finit l'Ascension, rive gauche, et n'est plus après l'habitation Tircuit; le septième s'arrête devant l'habitation Wèbre; le huitième est borné par la borne inférieure de la plantation Bonzano: le neuvième meurt à St.-Jean-Baptiste; le dixième et dernier comprend la Vacherie.

—La Cour de district s'est ré-ouverte lundi, sous la présidence de M. Othello J. Flagg, avec un juri neuf, devant un nombreux barreau, et à la satisfaction du peuple.

Car l'affaire des collecteurs intéressait directement et naturellement le bon peuple des contribuables. On veut bien payer, puisqu'il le faut, à Pierre comme à Paul, et que la main de Paul n'est pas plus charmante que la main de Pierre; mais on veut savoir positivement si c'est à Paul ou à Pierre que revient l'honneur de toucher notre argent. Ce point est d'une certaine importance. Or, l'a-t-on décidé?—jusqu'à concurrence de la décision suprême. Le juri, en invalidant les titres de M. B. F. Yates et en validant ceux M. J. Kerrigan, n'a traité que la moitié de la question. La Cour Suprême rendra l'arrêt définitif. Et quand cet arrêt définitif sera connu, c'est-à-dire bientôt, nous pourrons consacrer notre éloquence au chapitre des réformes, des améliorations et du bien public.

Diable d'homme au *sceau!* Quelque désir qu'on ait de se taire sur son compte, il faut en parler. Il est des gens qui préfèrent la notoriété compromettante au silence absolu. M. H. Cohen est de ceux-là. Le Grand Juri a trouvé que l'homme au *sceau* avait commis une légère erreur en certifiant *conforme* la copie d'un ordre que Mr. O. Flagg, paraît-il, n'aurait point donné. M. O. F. Hunsaker, paraît-il aussi, aurait été le complice du greffier Cohen. Le temps et la Cour diront la culpabilité ou l'innocence de ces deux messieurs. Accusé n'est point coupable, témoins G. E. Bovee et Cohen lui-même, mais pour une autre affaire. Les *nolle prosequi* sont de mode. Et qui sait? Laissons donc à qui de droit le privilége de découvrir le *pot aux roses*. Après tout, la société en est-elle encore, par pruderie bête et sotte naïveté, à se croire offensée par des pécadilles et même des crimes?

Des crimes! C'est là chose si commune aujourd'hui, partant si naturelle! Il ne faut pas être trop sévère, et il n'est guère possible à un tiers de la société de fourrer les deux autres tiers en prison. Au reste, tout dépend de l'optique, et le mal est quelque chose de parfaitement relatif, puisque la loi ne donne pas qu'aux honnêtes gens le bénéfice de la défense, de l'éloquence et de l'apologie. Lachaud est glorieux sur sa pyramide de coquins. En plus, et toute la morale est là, la vertu cesserait d'être un diamant de la plus belle eau, une perle rare et précieuse, si la vertu était banale, commune et facile. Il faut beaucoup d'ombres pour enchâsser une vertu. Adonc, ne nous indignons pas trop contre les ombres, et croyons que le lourd dossier criminel de notre paroisse et un témoignage indirect à la vertu de ceux qui en ont. Pangloss a dit avant nous "que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles." Et le philosophe Démocrite, en voyant les charmantes laideurs de ce monde, riait comme un bienheureux. Héraclite en pleurait, mais Héraclite avait du temps à perdre, et peut-être la gravelle.

Au demeurant, les nombreux accusés de la présente session ne sont pas tous de grands criminels, et leurs cas, assauts, batteries, coups et vols, sont plutôt du ressort des Cours inférieures que du ressort de la Cour de district. Mais puisque Pangloss a raison et que nous vivons dans la meilleure des républiques, il faut se déclarer satisfait et rire comme Démocrite.

—Le Grand Juri, qui avait pour président notre estimable co-paroissien et ami Auguste Kroll, a fait son rapport. Nous publierons ce rapport samedi prochain.

—La foire-concert de la semaine dernière, donnée au bénéfice et pour l'achèvement de l'église St. Michel, a été des plus brillantes et des plus lucratives. L'œuvre étant bonne, la foule a été nombreuse. Après tout, pourquoi n'aurions-nous pas des fêtes, et le travail doit-il être sans répit et sans arrêt? Le temps est beau, la récolte promet merveille, et nous commençons, comme dit le poëte, à renaître à l'espérance.

Quant à la foire-concert d'aujourd'hui et de demain, donnée au bénéfice de l'Eglise St. Jacques, elle ne sera ni moins brillante ni moins belle. La même pensée produira la même enthousiasme, et les catholiques de la rive droite, comme ceux de St. Michel, ne manqueront point à l'œuvre de bien, de foi et d'affirmation religieuse.

Mais nous serions injustes et irrévérencieux, avant de terminer ces courtes réflexions, si nous oubliions de dire que la fête St. Michel a dû en partie son succès et son charme aux mélodieuses voix des demoiselles Cantrelle, Julia Malarcher et Marie Bourgeois, ainsi qu'au piano de mademoiselle Blanqui.

N'oublions pas non plus le *brass band* du collége.

—Le conflit des deux collecteurs, MM. Yates et Kerrigan, imposant aux journalistes le devoir de prendre des renseignements sur la moralité et la valeur de M. B. F. Yates, un *inconnu* pour la communauté mais non pour la Nouvelle-Orléans, nous avons su de bonnes sources, de nombreuses sources, de sources non suspectes, fort honorables et n'ayant rien de commun avec le tripot politique, que M. B. F. Yates est un homme honnête, respectable et respecté, dont le passé est irréprochable comme citoyen et comme gentilhomme.

Ainsi donc, quelle que soit l'issue du procès pendant, les contribuables de St. Jacques ne seront ni malmenés ni molestés. Au reste, le temps des molestations est passé.

—Messieurs J. A Ricaud et E. Tortel, citoyens de notre paroisse, sont partis pour France. Ils ont dû s'embarquer aujourd'hui à New-York.

Bon voyage et voyage heureux à ces deux braves paroissiens. Qu'ils nous reviennent retrempés, rajeunis, roses et sentant les parfums de la vieille France.

—Malheureuse affaire.

Dans la soirée de mercredi, vers le coucher du soleil et devant l'habitation de M. F. P. Poché, une violente altercation entre le collecteur E. Brou et l'architecte Thiberge a eu un dénouement presque fatal. M. E. Brou a reçu cinq ou six coups de couteau, dont l'un d'eux est assez dangereux.

La collection d'un compte fut le sujet de la querelle. M. E. Brou, dans un moment d'impatience et d'emportement, aurait employé des paroles insultantes à l'endroit de M. Thiberge; M. Thiberge aurait répondu sur le même ton. C'est alors, disent les témoins, que M. E. Brou aurait frappé M. Thiberge de la main, et que ce dernier, se voyant frappé, aurait fait de son couteau le malheureux usage que nous connaissons.

Feuilleton du Louisianais.

UN BARIL DE POMMES DE TERRE.

CHAPITRE VIII.

..:o:..

—Je vous affirme, disait l'un des huit philosophes du pacanier, que le Pape est dans son droit, que Victor Emmanuel est un coureur de filles, et qu'il faut excommunier les francs-maçons comme libres-penseurs, infidèles, matérialistes, communards, athées et chevaucheurs de cabris. La franc-maçonnerie est une Société Secrète, c'est-à-dire une Société malplaisante, déplaisante, malfaisante et criminelle. Si les gens qui la composent ne fesaient pas le mal, se cacheraient-ils comme larrons, détrousseurs et coquins? Se cache-t-on pour faire le bien, et les ombres mystérieuses de la nuit ne conviennent-elles pas aux incantations, aux sorcelleries, aux pratiques monstrueuses, diaboliques et païennes? La nuit est l'heure des nécromanciens, des vieilles sorcières et du diable. La nuit sert aux rendez-vous que le crime donne au crime.

—Possible, reprit un autre des huit philosophes du pacanier; mais vous l'homme à barbe et aux grandes phrases, croyez-vous bien positivement et bien fermement au diable? Il me semble que si le diable existait, noir, velu et méchant, comme on le dit, il n'existerait